

Le Parc du Jorat sera exclusivement lausannois

Parc naturel périurbain La municipale Natacha Litzistorf a annoncé samedi que la capitale vaudoise mettrait seule les surfaces nécessaires à disposition



Par Sylvain Muller 18.05.2019

La Municipale lausannoise Natacha Litzistorf a annoncé samedi matin à Montheron que la capitale vaudoise était prête à accueillir l'entier du périmètre du projet de parc naturel naturel périurbain du Jorat sur son territoire.

Image: Sylvain Muller

Malgré les défections successives des communes de Froideville, **Corcelles-le-Jorat** et encore **Montpreveyres** jeudi soir, le projet de Parc naturel périurbain du Jorat n'est pas mort. Il devrait même, au contraire, connaître un coup d'accélérateur ces prochains mois. La municipale Verte Natacha Litzistorf a en effet annoncé samedi matin à Montheron que l'Exécutif lausannois avait décidé jeudi «avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination», de poursuivre le projet en accueillant entièrement sur son territoire un nouveau périmètre.

PUBLICITÉ

>>

Par ailleurs, la directrice de la Division Biodiversité et paysage du Canton de Vaud, Catherine Strehler - Perrin, a informé pour sa part que le projet de parc avait obtenu de la Confédération un délai d'une année, soit jusqu'à fin 2020, pour présenter un projet concret. Pour financer «cette année d'amélioration», Berne a également accepté d'allouer 455 000 fr. supplémentaires.

La primeur de ces informations a été réservée aux représentants des treize communes membres de l'association Jorat une terre à vivre au quotidien (**Jutavaq**), qui pilote le projet. Ils participaient en effet samedi à une des deux assemblées générales annuelles de l'association, organisée en marge de la troisième édition de la manifestation Festi'Jorat.

Membre de l'association à titre privé en tant que propriétaire de forêts, Didier Fiaux a déploré la tournure des événements: «Ce projet de parc est un beau projet, mais plus on avance, plus on creuse le fossé entre ville et campagne. Or, lorsque nous avons constitué l'association, un de ses buts était justement de rapprocher ces deux mondes.»

Ouverture aux autres communes Natacha Litzistorf a assuré qu'elle aussi regrettait «très sincèrement» ces départs de communes. «Mais Lausanne n'entend pas mener ce projet toute seule. Si nous leur disons au revoir aujourd'hui, ce n'est pas un adieu. Et nous accueillerons volontiers toutes les communes qui souhaiteraient s'associer au projet, sans pour autant mettre des surfaces à disposition.» Une ouverture encouragée par l'inspecteur cantonal des forêts, Jean-François Métraux: «dans le domaine forestier, ça fait plus de vingt ans que nous travaillons tous ensemble sur le Jorat. Je soutiens donc vivement l'arrimage de tous les autres propriétaires forestiers à ce qui est désormais le projet de la Ville de Lausanne».

Si la situation est désormais claire au niveau de la localisation du périmètre du futur parc, elle l'est beaucoup moins au niveau des membres de l'association Jutavaq. Parmi les communes voulant se retirer du projet de parc, certaines souhaiteraient en effet rester membre de l'association pour poursuivre ses deux premiers buts: représenter les intérêts des collectivités du Jorat et soutenir des projets de développement durable. Cela créerait toutefois des statuts de membres différents.

Face à cet afflux de nouveaux éléments, la présidente de Jutavaq, la préfète Anne Marion Freiss a décidé d'écrire à chaque commune membre pour qu'elle puisse se positionner après discussion en Municipalité.

Créé: 18.05.2019, 17h08

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non